



Je suis abonné à L'Avenir et j'ai des questions sur mon abonnement

Abonnement au journal 'papier'

Généralités :

Grâce à notre [« service en ligne des abonnés L'Avenir »](#), vous disposez d'un accès direct pour gérer votre abonnement et entrer en contact avec notre service client. Ce accès en ligne vous permettra de :

- ▶ Suspendre ou dévier la livraison de votre journal pendant vos vacances
- ▶ Modifier l'adresse de livraison de votre journal
- ▶ Signaler la non-livraison de votre quotidien (également journal incomplet, mauvaise édition, ...)
- ▶ Consulter les données liées à votre abonnement (date de fin, adresse de livraison, ...)
- ▶ Poser une question à notre service client

Comment puis-je m'abonner au journal L'Avenir?

Vous pouvez acheter votre abonnement [ici](#)

Je souhaite offrir un abonnement en cadeau, comment faire ?

Vous pouvez acheter cet abonnement en ligne [ici](#) en mentionnant vos propres coordonnées comme donneur d'ordre et en précisant les coordonnées de la personne bénéficiaire comme adresse de livraison.

Je souhaiterais obtenir une facture lors de l'achat de mon abonnement?

Il vous suffit de cocher la case « facture » lors de l'achat de votre abonnement [ici](#). Si vous commandez votre abonnement via notre service clientèle, veuillez préciser que vous souhaitez obtenir une facture et fournissez-nous votre numéro de TVA.

Lors de mes vacances, puis-je suspendre la livraison de mon journal papier ou le faire suivre vers mon lieu de villégiature ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : cliquez sur les liens ci-dessous et choisissez la rubrique « Je gère mon abonnement »

- ▶ Suspendre la livraison de votre journal papier pour une durée de minimum 6 jours à demander [ici](#). Ces jours non livrés seront automatiquement reportés à l'échéance de votre abonnement et le prolongeront. Cette démarche doit se faire minimum 10 jours avant votre départ.
- ▶ Faire profiter une autre personne de votre abonnement durant vos vacances : il vous suffit de cliquer [ici](#) pour encoder l'adresse de livraison de votre quotidien chez cette personne (pour une durée minimum de 6 jours). Cette démarche doit se faire minimum 10 jours avant votre départ.
- ▶ Faire suivre votre quotidien vers votre adresse de villégiature en Belgique : il vous suffit de cliquer [ici](#) pour encoder l'adresse de votre lieu de villégiature en Belgique (pour une durée minimum de 6 jours). Cette démarche doit se faire minimum 10 jours avant votre départ.
- ▶ Faire suivre votre quotidien vers votre adresse de villégiature à l'étranger : pour ce faire, prenez contact avec notre service clientèle au 081/23.62.00. Cette démarche doit se faire minimum 10 jours avant votre départ.



Je dispose d'un abonnement partiel (quelques jours/semaine), mais je souhaite passer à un abonnement de 6 jours/semaine. Comment faire?

Contactez notre service clientèle :

- ▶ Par e-mail : abonnes@lavenir.net
- ▶ Par téléphone : 081/23.62.00, chaque jour ouvrable de 8h00 à 17h00.
- ▶ Par fax : 081/23.62.01.
- ▶ Par courrier : Editions de l'Avenir - Service clientèle - Route de Hannut, 38 - 5004 Bouge.

J'ai un abonnement papier. Dois-je payer un supplément pour lire mon journal sur mon iPad / ma tablette Android / mon ordinateur ?

Non car en tant qu'abonné papier, vous disposez automatiquement de la version numérique de votre quotidien sans aucun supplément jusqu'au 30 septembre 2013, cliquez [ici](#) pour activer la lecture de votre journal en version numérique.

Je dispose d'un abonnement papier, l'accès à la version numérique est-il automatiquement inclus?

Oui en tant qu'abonné papier, vous disposez automatiquement de la version numérique de votre quotidien sans aucun supplément jusqu'au 30 septembre 2013, cliquez [ici](#) pour activer la lecture de votre quotidien numérique.

Comment activer l'accès à la version numérique de mon quotidien en tant qu'abonné papier ?

Il suffit d'activer votre accès numérique [ici](#). Ensuite, il faudra télécharger notre application sur l'AppStore (pour les iPad) ou Google Play (pour les tablettes android) pour lire la version numérique de votre quotidien. Vous pouvez également opter pour la lecture de votre quotidien sur votre ordinateur via notre [plate-forme de lecture en ligne L'Avenir](#).

Je dispose d'un abonnement numérique, mais je souhaiterais également un abonnement papier. Comment faire?

Contactez notre service clientèle :

- ▶ Par e-mail : abonnes@lavenir.net
- ▶ Par téléphone : 081/23.62.00, chaque jour ouvrable de 8h00 à 17h00.
- ▶ Par fax : 081/23.62.01.
- ▶ Par courrier : Editions de l'Avenir - Service clientèle - Route de Hannut, 38 - 5004 Bouge.



Où puis-je poser mes questions ?

Grâce à notre [« service en ligne des abonnés L'Avenir »](#), vous disposez d'un accès direct 24h/24 pour gérer votre abonnement et entrer en contact avec notre service clientèle. Ce accès en ligne vous permettra de :

- ▶ Suspendre ou dévier la livraison de votre journal pendant vos vacances
- ▶ Modifier l'adresse de livraison de votre journal
- ▶ Signaler la non-livraison de votre quotidien (également journal incomplet, mauvaise édition, ...)
- ▶ Consulter les données liées à votre abonnement (date de fin, adresse de livraison, ...)
- ▶ Poser une question à notre service clientèle

Vous souhaitez néanmoins contacter notre service clientèle :

- ▶ Par e-mail : abonnes@lavenir.net
- ▶ Par téléphone : 081/23.62.00, chaque jour ouvrable de 8h00 à 17h00.
- ▶ Par fax : 081/23.62.01.
- ▶ Par courrier : Editions de l'Avenir - Service clientèle - Route de Hannut, 38 - 5004 Bouge.

Comment stopper définitivement mon abonnement ?

Contactez notre service clientèle :

- ▶ Par e-mail : abonnes@lavenir.net
- ▶ Par téléphone : 081/23.62.00, chaque jour ouvrable de 8h00 à 17h00.
- ▶ Par fax : 081/23.62.01.
- ▶ Par courrier : Editions de l'Avenir - Service clientèle - Route de Hannut, 38 - 5004 Bouge.

Abonnement au journal en version numérique

Généralités:

Votre journal en version numérique est consultable à partir de 6h30. Il peut être lu via nos applications tablette android, iPad, et sur votre ordinateur via notre plate-forme de lecture en ligne L'Avenir. [Cliquez ici](#)

Grâce à notre [service en ligne des abonnés L'Avenir](#), vous pouvez nous transmettre une réclamation au sujet du retrait ou du non-téléchargement de votre journal en version numérique.

Ce [service en ligne](#) des abonnés de L'Avenir vous permet également de demander le renouvellement de votre abonnement et de poser vos questions au sujet de notre journal, de nos applications, de notre site Lavenir.net, de nos newsletters, de notre site mobile, ...

J'ai un abonnement au journal papier, puis-je lire aussi mon journal en version numérique ?

Oui en tant qu'abonné au journal papier, vous pouvez gratuitement activer votre accès au journal en version numérique, et ce jusqu'au 30 septembre 2013. Grâce à ce service, vous lirez votre journal sur votre ordinateur, ou sur votre tablette (Android ou iPad). [Cliquez ici](#) pour activer votre accès au journal en version numérique.



Le seul journal régional de qualité

Comment puis-je activer mon accès au journal en version numérique ?

[Cliquez ici](#) pour activer votre accès au journal en version numérique. Suivez les instructions renseignées. La démarche est simple et automatisée.

Si pour une raison quelconque, il ne vous est pas possible de suivre cette procédure. Vous pouvez suivre ce chemin.

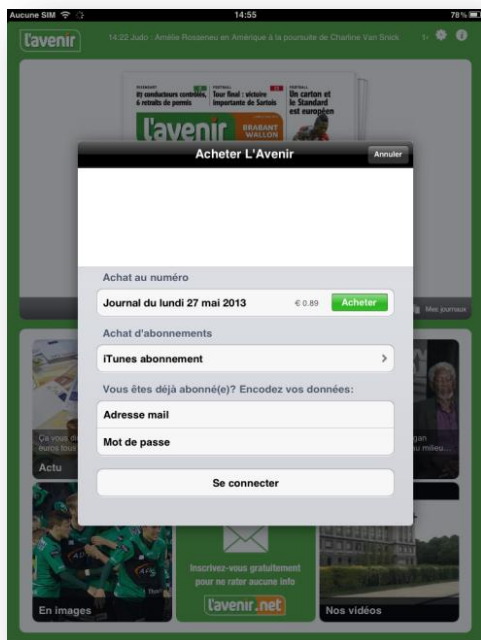
- ▶ Etes-vous enregistré sur notre site lavenir.net? **Si oui** merci de vous identifier [ici](#) avec votre login et mot de passe, identiques à ceux enregistrés sur Lavenir.net. Puis choisissez la fonctionnalité : « mon journal numérique ».
- ▶ Vous n'êtes pas enregistré sur notre site lavenir.net ? Enregistrez-vous sans attendre sur [ce lien](#) en remplissant les champs demandés. Une fois enregistré, choisissez la fonctionnalité : « mon journal numérique ».

Si vous choisissez de lire votre journal sur votre PC/MAC/ordinateur portable, découvrez notre [plate-forme de lecture en ligne L'Avenir](#).



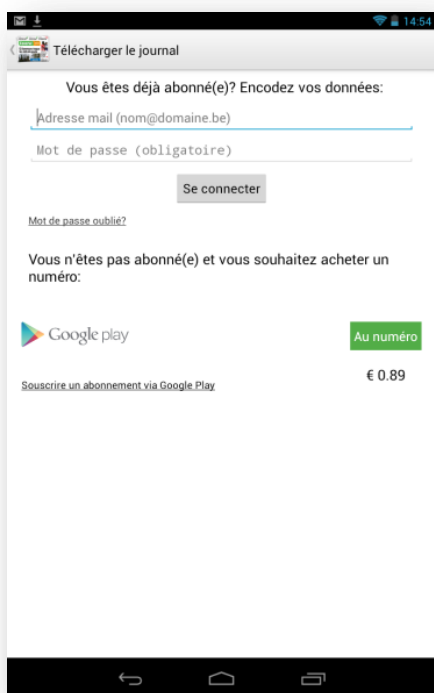


Si vous choisissez de lire votre journal sur votre tablette iPad,



- ▶ [Téléchargez l'application L'Avenir \(iPad\)](#) à partir de l'App Store.
- ▶ Puis ouvrez notre application.
- ▶ Après avoir choisi votre édition, cliquez sur « lisez le journal ».
- ▶ Une fenêtre s'ouvre et vous demande si vous êtes déjà abonné. Encodez vos données, soit votre adresse mail et votre mot de passe Lavenir.net, identiques à ceux enregistrés sur Lavenir.net.
- ▶ Confirmez en cliquant sur le bouton en bas de fenêtre « se connecter ».
- ▶ Après cette dernière étape, vous pourrez lire votre journal sur votre iPad jusqu'à l'échéance de votre abonnement.

Si vous choisissez de lire votre journal sur votre tablette Android,



- ▶ [Téléchargez l'application L'Avenir \(Android\)](#) à partir de Google Play.
- ▶ Puis ouvrez notre application.
- ▶ Après avoir choisi votre édition, cliquez sur « Téléchargez le journal ».
- ▶ Une fenêtre s'ouvre et vous demande si vous êtes déjà abonné. Encodez vos données, soit votre adresse mail et votre mot de passe Lavenir.net, identiques à ceux enregistrés sur Lavenir.net.
- ▶ Confirmez en cliquant sur le bouton « se connecter ».
- ▶ Après cette dernière étape, vous pourrez dès lors lire votre journal sur votre tablette Android jusqu'à l'échéance de votre abonnement.



J'ai déjà un abonnement en version numérique, comment puis-je lire mon journal ?

[Cliquez ici](#) pour activer votre accès au journal en version numérique. Avec votre abonnement numérique, vous avez accès aux versions numériques de L'Avenir sur PC et tablettes iPad ou Android.

Sélectionnez votre support de lecture préféré : PC/MAC ou tablette iPad ou Android.

Via votre PC/MAC, accédez directement à notre [plate-forme de lecture en ligne](#) de la version numérique du journal.

Sur votre tablette iPad ou Android, identifiez-vous avec votre adresse mail et votre mot de passe Lavenir.net pour accéder à votre journal numérique.

- ▶ [Lien application Ipad](#)
- ▶ [Lien application Android](#)

J'ai déjà un abonnement au journal numérique et je souhaite également un abonnement au journal papier, comment puis-je procéder ?

Vous pouvez en faire la demande via notre [service en ligne](#) ou contacter notre service clientèle :

- ▶ Par e-mail : abonnes@lavenir.net
- ▶ Par téléphone : 081/23.62.00 chaque jour ouvrable de 8h00 à 17h00
- ▶ Par fax : 081/23.62.01

Où puis-je poser mes questions en tant qu'abonné ?

Le [service en ligne](#) des abonnés de L'Avenir vous permet en permanence de poser vos questions au sujet de notre journal, de nos applications, de notre site Lavenir.net, de nos newsletters, de notre site mobile, ...

Vous souhaitez néanmoins contacter notre service clientèle :

- ▶ Par e-mail : abonnes@lavenir.net
- ▶ Par téléphone : 081/23.62.00 chaque jour ouvrable de 8h00 à 17h00
- ▶ Par fax : 081/23.62.01
- ▶ Par courrier : Editions de l'Avenir - Service clientèle - Route de Hannut, 38 - 5004 Bouge.

Comment puis-je stopper mon abonnement ?

Vous pouvez en faire la demande via notre [service en ligne](#) ou contacter notre service clientèle :

- ▶ Par e-mail : abonnes@lavenir.net
- ▶ Par téléphone : 081/23.62.00 chaque jour ouvrable de 8h00 à 17h00
- ▶ Par fax : 081/23.62.01



La carte - avantages abonnés

Je suis abonné au journal en version numérique. Ai-je droit aux avantages abonnés ?

Oui, en étant abonné au journal L'Avenir en version numérique, vous avez droit aux avantages 'abonné'.

Comment puis-je bénéficier de mes avantages ?

Profiter de vos avantages en communiquant votre numéro d'abonné L'Avenir sur les bons mis à votre disposition.

Pour connaître votre numéro, connectez-vous à notre [service en ligne](#)

Vous trouverez ces bons régulièrement dans votre journal L'Avenir, en permanence sur notre site

www.lavenir.net/avantages

Ces bons sont à remettre aux commerçants partenaires (1 bon par avantage).

Qu'est-ce que les bons partenaires ?

Les bons partenaires sont des bons à présenter en plus de votre bon L'Avenir. Grâce à ces bons partenaires, vous bénéficiez de réductions plus importantes chez certains commerçants, restaurateurs ou parcs d'attractions.

Ces bons sont régulièrement dans votre journal L'Avenir, en permanence sur notre site

www.lavenir.net/avantages ou vous pouvez également les demander par mail – abonnes@lavenir.net

Quels sont les avantages lecteurs ?

En tant qu'abonné à l'Avenir, vous bénéficiez également d'avantages lecteur qui vous permettent de bénéficier de :

- ▶ commande photos => tout format au prix du format inférieur.
- ▶ 30% de réduction sur les petites annonces (à l'exception des avis nécrologiques, petites annonces placées dans L'Avenir, en couplage ou non Proximag)
- ▶ votre journal en version numérique pour toute inscription sur notre site avant le 30/09/2013.
- ▶ gagner des places pour des spectacles, évènements, des bons de réduction

www.lavenir.net/concoursabonnes



Je ne suis pas encore abonné et j'ai des questions sur les différentes formules d'abonnement

Abonnement au journal 'papier'

Où puis-je m'abonner ?

Vous pouvez vous abonner sur notre site. Découvrez toutes nos formules d'abonnement [ici](#).

Quelles sont les différentes formules d'abonnement ?

Découvrez sur notre site toutes nos formules d'abonnement [ici](#)

Comment puis-je payer mon abonnement ?

Vous pouvez choisir entre un virement, un prélèvement automatique (lié à une domiciliation bancaire) ou un paiement en ligne (par carte de crédit, par carte bancaire).

Je souhaite offrir un abonnement en cadeau, comment faire ?

Vous pouvez acheter cet abonnement en ligne [ici](#) en mentionnant vos propres coordonnées comme donneur d'ordre et en précisant les coordonnées de la personne bénéficiaire comme adresse de livraison.

Je souhaiterais obtenir une facture lors de l'achat de mon abonnement

Il vous suffit de cocher la case « facture » de lors de [l'achat en ligne](#) de votre abonnement. Si vous commandez votre abonnement via notre service clientèle, veuillez préciser que vous souhaitez obtenir une facture et fournissez votre numéro de TVA.

Comment puis-je m'abonner par domiciliation bancaire ?

Lors de l'achat de votre abonnement [ici](#), il vous suffit de choisir l'option « paiement par domiciliation bancaire ». Après avoir payé le premier mois d'abonnement par virement ou par carte bancaire, vous bénéficierez du système de domiciliation bancaire pour les mois suivants. [Cliquez ici](#) pour télécharger le document à compléter et à nous renvoyer.

Si vous souhaitez stopper le prélèvement automatique (lié à votre domiciliation bancaire), il vous suffit d'avertir votre banque. L'ensemble de nos tarifs d'abonnement se trouvent [ici](#).

Quelle est la différence entre la livraison postale ou la livraison chez mon libraire ?

La livraison postale est effectuée par Bpost tous les jours avant 07H30 (en semaine) et 10h (le samedi) à l'adresse postale mentionnée lors de l'achat de l'abonnement [ici](#). En cas de livraison tardive, vous pouvez nous adresser votre réclamation via notre [service en ligne](#).



La livraison chez votre libraire signifie que vous pourrez vous rendre tous les jours chez votre libraire habituel (que vous aurez sélectionné lors de l'achat de votre abonnement [ici](#)). Votre libraire vous réservera votre journal tous les jours.

Lors de mes vacances, puis-je suspendre la livraison de mon journal papier ou le faire suivre vers mon lieu de villégiature ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- ▶ Suspendre la livraison de votre journal papier pour une durée de minimum 6 jours à demander sur le [service en ligne](#). Les jours non livrés seront automatiquement reportés à l'échéance de votre abonnement et le prolongeront. Cette démarche doit se faire minimum 10 jours avant votre départ.
- ▶ Faire profiter une autre personne de votre abonnement durant vos vacances : via le [service en ligne](#) pour encoder l'adresse de livraison de votre quotidien chez cette personne (pour une durée minimum de 6 jours). Cette démarche doit se faire minimum 10 jours avant votre départ.
- ▶ Faire suivre votre quotidien vers votre adresse de villégiature **en Belgique** : rendez-vous sur le [service en ligne](#) pour encoder l'adresse de votre lieu de villégiature en Belgique (pour une durée minimum de 6 jours). Cette démarche doit se faire minimum 10 jours avant votre départ.
- ▶ Faire suivre votre quotidien vers votre adresse de villégiature à l'étranger : pour ce faire, prenez contact avec notre service clientèle à abonnes@lavenir.net ou au 081/23.62.00. Cette démarche doit se faire minimum 10 jours avant votre départ.

Où puis-je poser mes questions ?

Grâce à notre [«service en ligne des abonnés L'Avenir»](#), vous disposez d'un accès direct 24h/24 pour gérer votre abonnement et entrer en contact avec notre service clientèle. Cet accès en ligne vous permettra de :

- ▶ Suspendre ou dévier la livraison de votre journal pendant vos vacances
- ▶ Modifier l'adresse de livraison de votre journal
- ▶ Signaler la non-livraison de votre quotidien (également un journal incomplet, une mauvaise édition, ...)
- ▶ Consulter les données liées à votre abonnement (la date de fin, l'adresse de livraison, ...)
- ▶ Poser une question à notre service clientèle

Vous pouvez également joindre notre service clientèle :

- ▶ Par e-mail : abonnes@lavenir.net
- ▶ Par téléphone : 081/23.62.00 chaque jour ouvrable de 8h00 à 17h00
- ▶ Par fax : 081/23.62.01



Abonnement au journal en version numérique

Généralités

Quels sont les avantages d'un journal en version numérique ?

Notre journal en version numérique est consultable à partir de 6h30. Il peut être lu via nos applications tablette Android, iPad, et sur PC/MAC via [la plate-forme de lecture en ligne](#)

L'abonnement en version numérique est complet et vous donne accès à votre édition à un tarif intéressant sur PC/MAC/ordinateur portable, tablettes iPad ou Android. [Cliquez ici pour découvrir l'ensemble des formules d'abonnement disponibles](#)

Comment choisir mon édition ?

Si vous hésitez sur le choix de votre édition, [cliquez ici](#) pour visualiser votre localité, votre région sur notre carte.

Puis-je sauvegarder, enregistrer une parution du journal ?

Non, il n'est pas possible de sauvegarder, d'enregistrer une parution. Vous pouvez néanmoins consulter une parution antérieure. Jusqu'à 14 jours sur iPad, jusqu'à 30 jours sur une tablette Android et sur notre plate-forme de lecture en ligne L'Avenir.

Puis-je suspendre mon abonnement en version numérique ?

Non, il n'est pas possible de suspendre son abonnement en version numérique.

Le mieux pour télécharger le journal, est-il d'utiliser le wifi ou la 3G ?

Vous pouvez aussi bien télécharger le journal avec le wifi ou la 3G. La vitesse de téléchargement dépend de la qualité de la connexion. Il vaut mieux utiliser le wifi, solution plus rapide et meilleure marché. La consommation moyenne pour un journal est de 20 Mo en semaine et jusqu'à 40 Mo le weekend.

Puis-je aussi télécharger le journal à l'étranger ?

Vous pouvez télécharger le journal partout où vous disposez d'une bonne connexion internet. La vitesse de téléchargement dépend de la qualité de la connexion. Il vaut mieux utiliser le wifi, solution plus rapide et meilleure marché.

A l'étranger, les coûts de la 3G peuvent augmenter en fonction du type de votre abonnement.

Comment puis-je payer mon abonnement en version numérique ?

Vous avez accès à divers moyens de paiements :

- ▶ soit via Ogone (cartes bancaires, cartes de crédit)
- ▶ Soit via un virement qui vous est adressé (sauf pour les achats à l'unité)
- ▶ Soit par domiciliation. Pour les paiements par domiciliation, nous vous demandons de payer le 1^{er} mois par virement et de nous envoyer au plus vite [le document adéquat](#) avec votre numéro de domiciliation que vous recevrez de votre banque.

Je ne suis pas satisfait de mon achat – comment être remboursé ?

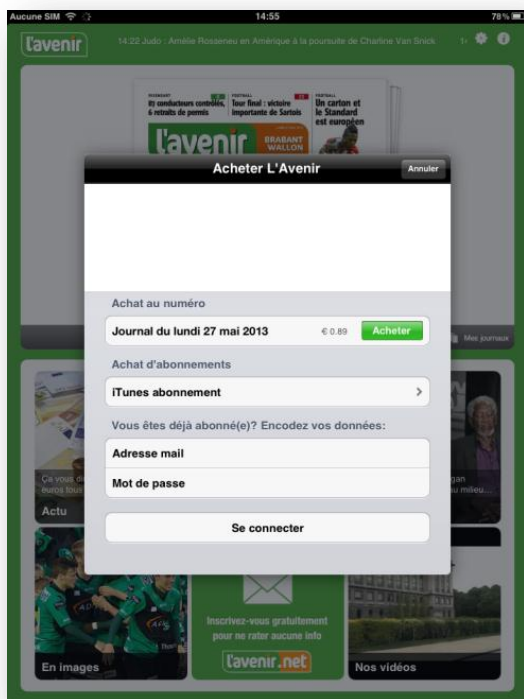
Selon la loi sur la vente en ligne, vous avez 14 jours pour renoncer à votre achat.



Si c'est votre souhait, envoyez-nous un mail à notre service clientèle, abonnes@lavenir.net, en nous communiquant vos coordonnées complètes, afin de stopper votre abonnement et de récupérer le montant de votre abonnement. Valable uniquement pour les abonnements achetés sur Lavenir.net et non ceux achetés via iTunes et Google Play.

IPAD

Comment dois-je faire pour acheter mon journal en version numérique pour le lire mon Ipad ?



- ▶ Vous devez être inscrit, enregistré, [sur notre site](#) et vous souvenir de votre adresse mail et de votre mot de passe Lavenir.net. Vous en aurez besoin par la suite.
- ▶ Allez sur notre page d'accueil [lavenir.net](#), dans notre rubrique '[S'abonner](#)' et choisissez l'abonnement qui vous convient.
- ▶ Une fois que vous vous êtes abonné, [téléchargez l'application L'Avenir](#) sur votre iPad.
- ▶ Puis ouvrez notre application.
- ▶ Après avoir choisi votre édition, cliquez sur «Lisez le journal».
- ▶ Une fenêtre s'ouvre et vous demande si vous êtes déjà abonné. Encodez vos données, soit votre adresse mail et votre mot de passe Lavenir.net, identiques à ceux enregistrés sur Lavenir.net.
- ▶ Confirmez en cliquant sur le bouton en bas de fenêtre « se connecter ».
- ▶ Après cette dernière étape, vous pourrez lire votre journal sur votre iPad jusqu'à l'échéance de votre abonnement.

L'application est-elle gratuite ?

L'application se télécharge gratuitement via l'App Store d'Apple. Pour lire les journaux, vous devez vous abonner via notre page d'accueil [S'abonner](#).

Depuis l'installation de la nouvelle application, j'ai deux applications de L'Avenir sur mon iPad. Pourquoi ?

L'application actuelle a été lancée le 29 mars 2012. C'est une nouvelle application complète, sans mise à jour de la précédente application. Si vous utilisiez l'ancienne, vous avez effectivement deux icônes de L'Avenir sur votre iPad. Il est mieux que vous supprimiez l'ancienne application, car elle ne sera très vite plus prise en



charge. Dans la nouvelle application, vous pouvez sans problème vous enregistrer avec vos données déjà existantes.

Dans l'édition iPad de L'Avenir, y a-t-il aussi des suppléments disponibles ?

Tous les suppléments – Deuzio et InfoServices ainsi que les suppléments spéciaux – sont disponibles.

Puis-je encore télécharger les journaux des jours précédents ?

Via l'archive, vous pouvez encore télécharger les journaux des 14 jours précédents.

Combien de journaux puis-je conserver ?

Les journaux téléchargés sont automatiquement effacés après un certain temps, afin de ne pas surcharger la mémoire de votre iPad. Par défaut, les 7 derniers journaux téléchargés sont conservés. Dans les paramètres, vous pouvez augmenter ce nombre à 14.

Qui peut télécharger le journal ?

Vous pouvez lire votre édition du journal en version numérique sur votre iPad avec un abonnement sur www.lavenir.net

En tant qu'abonné papier ?

Vous avez droit à lire le journal en version numérique gratuitement pour toute inscription avant le 30 septembre 2013 sur notre site [via ce lien](#).

Abonnement iTunes ?

Vous pouvez également vous abonner à l'application de L'Avenir via iTunes. Vous aurez donc un contrat exclusif avec Apple. Cet abonnement est automatiquement prolongé à la fin de la période choisie (reconduction tacite). Ce montant est déduit à chaque renouvellement de l'abonnement via votre compte iTunes.

Par contre, vous profiterez de nos promotions en achetant directement sur notre site Lavenir.net, [découvrez nos offres](#).

Comment puis-je mettre fin à mon abonnement iTunes ?

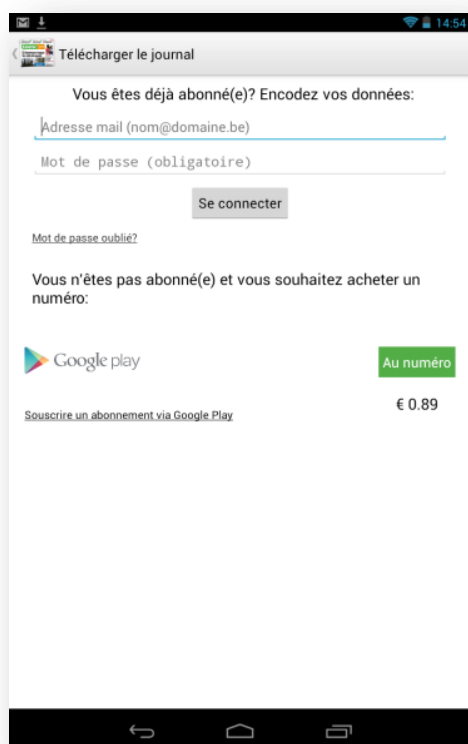
En tant qu'utilisateur d'iTunes, vous pouvez gérer vous-même votre abonnement. Vous pouvez annuler le renouvellement automatique jusqu'à 24 heures avant l'expiration de votre durée d'abonnement en allant dans les paramètres de votre compte iTunes. Cliquez successivement sur Store > Montrer Apple ID > Gestion d'abonnement.

Un certain nombre d'utilisateurs nous ont signalé qu'ils ne pouvaient cesser le renouvellement automatique de leur abonnement via les paramètres de leur iPad. Il s'agit d'un bug dans iTunes sur iOS. C'est aussi le cas pour vous ? Mettez alors fin à l'abonnement dans les paramètres via iTunes sur votre ordinateur.



Tablette Android

Comment dois-je faire pour acheter mon journal en version numérique pour ma tablette Android ?



- ▶ Vous devez être inscrit et enregistré [sur notre site](#) et vous souvenir de votre adresse mail et de votre mot de passe Lavenir.net. Vous en aurez besoin par la suite.
- ▶ Allez sur notre page d'accueil [lavenir.net](#), dans notre rubrique '[S'abonner](#)' et choisissez l'abonnement qui vous convient.
- ▶ Une fois que vous vous êtes abonné, [téléchargez l'application L'Avenir](#) sur votre tablette.
- ▶ Ouvrez notre application.
- ▶ Après avoir choisi votre édition, cliquez sur « lisez le journal ».
- ▶ Une fenêtre s'ouvre et vous demande si vous êtes déjà abonné. Encodez vos données, soit votre adresse mail et votre mot de passe Lavenir.net, identiques à ceux enregistrés sur Lavenir.net.
- ▶ Confirmez en cliquant sur le bouton en bas de fenêtre « se connecter ».
- ▶ Après cette dernière étape, vous pourrez lire votre journal sur votre tablette jusqu'à l'échéance de votre abonnement.

L'application est-elle gratuite ?

L'application se télécharge gratuitement via Google Play. Pour lire les journaux, vous devez vous abonner via notre page d'accueil [S'abonner](#).

Y'a-t-il aussi des suppléments disponibles dans la version digitale du journal ?

Oui tous les suppléments – Deuzio et InfoServices ainsi que les suppléments spéciaux – sont disponibles.

Puis-je encore télécharger les journaux des jours précédents ?

Oui via l'archive, vous pouvez encore télécharger les journaux des 30 jours précédents.



Combien de journaux puis-je conserver ?

Les journaux téléchargés sont automatiquement effacés après un certain temps, afin de ne pas surcharger la mémoire de votre tablette Android. Par défaut, les 7 derniers journaux téléchargés sont conservés. Dans les paramètres, vous pouvez augmenter ce nombre à 30.

Ventes et abonnements

Qui peut télécharger le journal ?

Vous pouvez lire votre édition du journal en version numérique sur votre tablette Android avec un abonnement sur www.lavenir.net

En tant qu'abonné papier ?

Vous avez droit à lire le journal en version numérique gratuitement pour toute inscription avant le 30 septembre 2013 [sur notre site](#)

Abonnement Google Play ?

Vous pouvez également vous abonner à l'application de L'Avenir via Google Play. Vous aurez donc un contrat exclusif avec Google Play. Cet abonnement est automatiquement prolongé à la fin de la période choisie (reconduction tacite). Ce montant est déduit à chaque renouvellement de l'abonnement via votre compte Google play.

Par contre, vous profitez de nos promotions en achetant directement sur notre site Lavenir.net, [découvrez nos offres](#).

Lorsque j'ai acheté mon abonnement en version numérique sur Google Play, comment puis-je faire pour arrêter le paiement automatique ?

Cet abonnement est renouvelé par tacite reconduction (vous n'avez rien à faire). Si vous souhaitez stopper votre abonnement, c'est possible en quelques clics. Allez dans les paramètres de l'application L'Avenir sur votre tablette Android : touchez l'icône Paramètres, puis l'option Abonnement. Vous pourrez ensuite gérer votre abonnement dans l'écran suivant.



Problèmes techniques SUR iPad

Quelles sont les conditions techniques pour pouvoir utiliser l'application ?

L'application nécessite un système de contrôle iOS 5.0 ou supérieur.

Que signifie iOS 5 pour l'application L'Avenir ?

En octobre 2011, Apple a lancé son nouveau système de pilotage : iOS 5. Cette mise à jour contient également d'intéressantes possibilités pour les lecteurs de l'application iPad de L'Avenir. Vous pouvez ainsi télécharger automatiquement le journal de nuit avec la version la plus actuelle de notre application (connexion wifi et abonnement nécessaires).

Comment mettre à jour ?

La mise à jour de iOS 5 doit s'effectuer via iTunes. Premièrement, vous téléchargez le nouveau logiciel sur votre ordinateur, puis iTunes l'installera sur votre iPad. Dès que la nouvelle version optimisée iOS 5 de L'Avenir est disponible, celle-ci se retrouve dans les «Mises à jour» de l'App Store.

Outre le regroupement de toutes vos nouvelles publications numériques, le Kiosque vous offre également la possibilité de télécharger automatiquement celles-ci dès qu'elles sont disponibles. Cela signifie que votre journal du matin est déjà prêt dans l'application. Vous n'avez plus qu'à l'ouvrir.

Attention : Cette fonctionnalité n'est valable que si vous êtes abonné au journal et si vous disposez d'une connexion wifi.

Le téléchargement du journal est très lent. Pourquoi ?

La vitesse de téléchargement dépend de l'appareil (l'iPad 2 est plus rapide que le premier) et de la qualité de la connexion. Le wifi est plus rapide que la 3G. Certaines connexions wifi sont plus rapides que d'autres. L'utilisation de mémoire sur votre appareil peut aussi influencer la rapidité de l'application. Si vous avez beaucoup d'applications activées ou si votre espace-mémoire est largement occupé, le travail de l'application peut être ralenti. En cas de problème, il vaut toujours mieux fermer le plus possible d'applications et redémarrer l'application de L'Avenir. Premièrement, vous fermez l'application en appuyant sur le bouton "home" de votre iPad et ensuite, dans la barre en-dessous, fermer les autres applications une par une.

Mon application se bloque. Comment cela se fait-il ?

Bien que les développeurs dans la réalisation des applications ont tout fait pour empêcher que celles-ci se bloquent, des blocages ne sont jamais à exclure totalement. Les applications peuvent bloquer quand le processeur traite plus de tâches qu'il ne peut. En cas de problème, il vaut toujours mieux fermer le plus possible d'applications et redémarrer l'application de L'Avenir. Premièrement, vous fermez l'application en appuyant sur le bouton "home" de votre iPad et ensuite, dans la barre en-dessous, fermer les autres applications une par une.



Problèmes techniques sur tablette ANDROÏD

Dois-je me connecter à internet pour lire L'Avenir sur ma tablette Android ?

Vous devez être connecté à internet pour télécharger le journal. Ensuite, vous pouvez lire le journal sans connexion internet.

Le téléchargement prend beaucoup de temps. Pourquoi ?

Le journal en format numérique est un fichier qui pèse plus de 20 Mo, donc le téléchargement peut prendre plusieurs minutes, même avec une connexion WiFi rapide. Nous vous encourageons à essayer d'utiliser une connexion WiFi (par exemple via un hotspot). Le téléchargement du journal via une connexion 3G est possible, mais elle est beaucoup plus lente et peut être très coûteuse.

Puis-je conserver les journaux achetés ?

Les éditions que vous avez déjà téléchargées restent disponibles dans votre bibliothèque. Cette liste peut contenir jusqu'à 30 journaux. Ensuite, les plus anciens sont automatiquement supprimés et remplacés par les plus récents. Tout journal datant d'un mois ou plus est automatiquement archivé.

Encore des questions ?

Prenez contact avec notre service en ligne via abonnes@lavenir.net